

Seine-et-Marne : tenue légère interdite au lycée

Des lycéens se sont vu hier refuser l'entrée de leur établissement en Seine-et-Marne à cause de leurs vêtements jugés inappropriés. Des parents ne décolèrent pas.

MARINE LEGRAND | Publié le 06.09.2013, 07h05



Brie-Comte-Robert (Seine-et-Marne), hier matin. Exemple d'une lycéenne qui n'a pas été acceptée dans l'enceinte du lycée polyvalent Blaise-Pascal à cause de sa tenue. | (DR.)

Attention, tenue correcte exigée au lycée polyvalent Blaise-Pascal de Brie-Comte-Robert (Seine-et-Marne). Au matin d'une journée annoncée particulièrement chaude, hier, plusieurs dizaines sur les 1200 élèves de l'établissement public se sont vu refuser l'entrée à cause de leurs vêtements [jugés](#) inappropriés.

Le règlement intérieur exige « une tenue convenable et soignée, non extravagante ni provocante comme des vêtements déchirés ou trop courts ». La consigne semble avoir été appliquée strictement car pantacourts, robes mi-cuisse, bermudas et tongs ont été recalés par les conseillers principaux d'éducation et la proviseur adjointe, postés à la grille pour filtrer les élèves.

« Beaucoup de garçons se sont fait refouler car ils portaient un bermuda », témoigne une élève. « Une fille n'a pas pu entrer pour un jean remonté à mi-mollet, façon pantacourt », ajoute une camarade. La plupart des élèves jugent la mesure « excessive ». « Un bermuda, ça ne fait de mal à personne. Surtout quand il fait 32 °C! », lance une lycéenne, laissée à la porte de Blaise-Pascal en raison de son collant noir déchiré sous son short kaki.

Même indignation côté parents : « Ma fille m'a appelée en larmes à 8 heures car elle venait de se faire refouler à cause de son pantalon. Il est déchiré à quelques endroits mais avec des pièces de tissu cousues en dessous qui empêchent de voir la peau. J'ai dû venir lui apporter un autre pantalon afin qu'elle se change », raconte une mère. « J'ai rapporté un sac avec cinq-six tenues pour *rhabiller* ma fille et ses amies, ajoute une autre maman, furieuse. Je peux vous assurer pour y avoir été que la majorité des élèves refoulés portait une tenue correcte! Certains avaient des bermudas longs, des leggings courts ou arrivant au mollet, des jupes au niveau des genoux... »

Antonia Destas, la proviseur, assume mais reconnaît que le filtre a peut-être été trop strict hier. « L'an passé, il y a eu des abus avec certaines tenues vraiment inappropriées, au ras des fesses par exemple. Nous avons donc décidé d'être plus sévères cette année, surtout après l'appel lancé par certains de nos lycéens sur [Facebook](#) pour venir tous en short ce jeudi. Mardi et mercredi, les professeurs principaux ont détaillé aux élèves ce qui était interdit : legging sans tunique, jupe au-dessus de mi-cuisse, débardeur transparent, décolleté important... Pour les bermudas, nous allons finalement les autoriser, sauf ceux de plage. Notre but est aussi de protéger certaines jeunes filles, qui prennent les transports en commun et traversent le parc après les [cours](#) dans une tenue provocante. »

Trop tard, les parents d'élèves en colère prévoient un rassemblement devant le lycée, samedi, à 8 heures.

[>> Notre question du jour : Faut-il interdire les tenues trop décontractées à l'école ?](#)

Menton : refoulés à cause de leurs baskets

Une cinquantaine d'élèves se sont fait refouler à l'entrée du lycée professionnel Paul-Valéry mercredi matin à Menton (Alpes-Maritimes) parce qu'ils portaient des jeans et des baskets. De quoi provoquer la colère des parents à l'encontre de l'équipe pédagogique qui a appliqué le nouveau règlement intérieur à la lettre. Confiant, le proviseur adjoint estime qu'après une quinzaine de jours difficiles tous les lycéens seront « rentrés dans le moule ».

www.leparisien.fr